

Ville de Gex

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE
ANNÉE 2019

Partie 1

BUDGET COMMUNE 2019

La colonne « voté 2018 » correspond aux crédits votés aux BP, BS et DM de l'année 2018 et non pas uniquement au BP.

1.1. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

La section fonctionnement s'équilibrerait à 15 008 100.00 €.

1.1.1 Prévisions par chapitre :

1.1.1.1. CHAPITRE 011 – Charges à caractère général :

		Chapitre	Proposé 2019	Voté 2018	% Variation
D	F	011	3 546 250,00	3 465 145,00	2,34

Il est prévu une augmentation de l'ordre de 2.34%, soit une tendance similaire à l'inflation actuelle, pour tenir compte des coûts de fonctionnement induits par de nouveaux équipements et l'augmentation du nombre d'utilisateurs dans certains services.

✓ Quelques informations :

Article 606121 (Electricité) : légère hausse d'environ 3%. Les prix étaient bloqués en 2017 et 2018. Prix nouveaux en 2019.

Article 611 (contrats et prestations) : hausse importante de 8% pour les services techniques (déchets, nouveaux contrôles - intrusion Turet, qualité de l'air - etc...) et 11% pour le service Culture Evénements Associations pour un spectacle de grande envergure.

Article 61521 (terrains) : augmentation de 6% pour des nouveaux entretiens, par exemple la promenade de la voie ferrée.

Article 6156 (maintenance) : augmentation de 8%. Contrat de chauffage en augmentation en raison de l'acquisition de nouveaux bâtiments dont les contrats de maintenance sont à réaliser (bâtiment ZA, bâtiment Orange, extension école Parozet).

Article 6161 (assurances) : il convient d'anticiper une probable hausse de la prime d'assurance « Dommages aux biens ». Celle-ci arrive à échéance le 31/12/2018. Une consultation est lancée pour la période 2019-2022. La sinistralité sur les bâtiments communaux ayant été relativement importante depuis 2015, le parc immobilier communal étant en constante augmentation, il faut s'attendre à une hausse de la prime d'assurance globale malgré la légère baisse enregistrée en 2018 sur l'assurance de la flotte automobile.

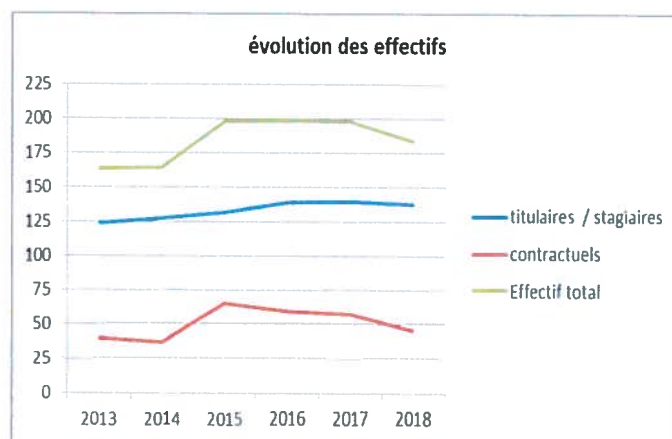
Article 6262 (Télécommunications) : augmentation de 15%. Augmentation du parc de téléphones.

1.1.1.2. CHAPITRE 012 – Frais de personnel :
Augmentation prévisionnelle de 1.96 % en 2019.

Evolution de la masse salariale 2013-2019

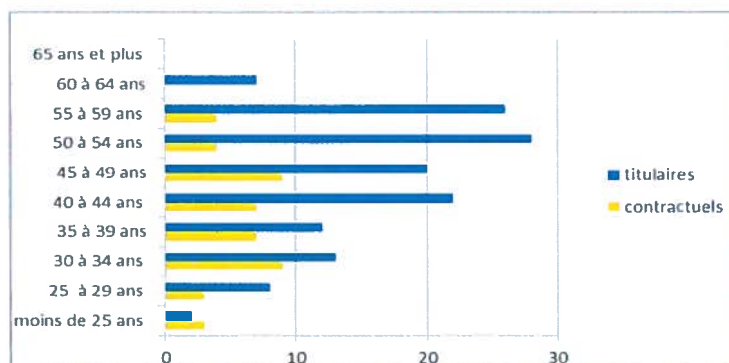
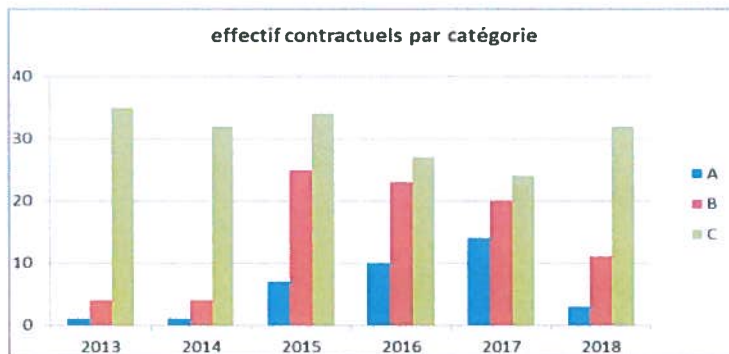
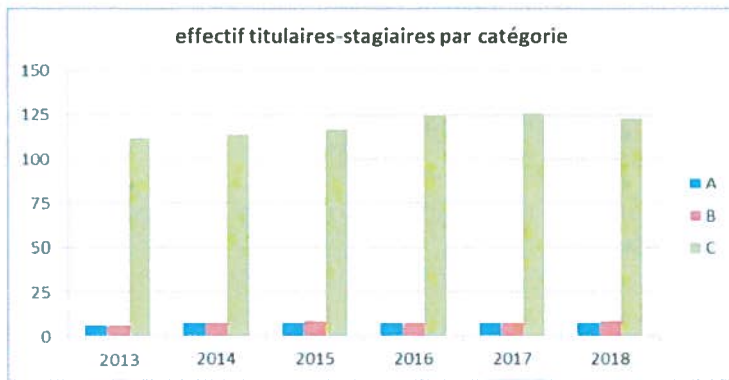
		2013	2014	2015	2016	2017	2018 (estimation au 01/10/2018)	projections 2019	
D E P E N S E S	REMUNERATIONS	personnels extérieurs - intervenants APE	43 286,12	65 578,40	107 240,25	103 572,78	134 599,22	132 429,84	92 100,00
		titulaires + stagiaires	2 249 185,45	2 434 562,72	2 433 672,27	2 503 774,59	2 518 599,02	2 559 047,71	2 700 000,00
		contractuels	438 761,93	479 121,39	509 261,86	472 815,15	449 098,30	546 711,45	600 000,00
		apprentis	-	-	1 823,96	9 293,35	15 445,32	284,23	-
		Indemnités, NBI, SFT	434 751,58	442 518,40	460 604,11	473 117,36	543 553,43	612 455,28	684 000,00
	total	3 165 985,08	3 421 780,91	3 512 602,45	3 562 573,23	3 661 295,29	3 850 928,51	4 076 100,00	
	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	URSSAF	497 297,55	535 345,07	547 556,81	544 644,32	558 253,02	556 436,85	580 000,00
		caisses de retraite	662 094,86	748 845,41	748 822,01	770 466,03	785 424,82	805 855,61	840 000,00
		ASSEDIC	28 122,23	30 636,96	32 839,61	30 416,08	31 832,44	32 673,81	35 000,00
		assurance du personnel	170 824,95	144 218,26	164 584,17	135 761,48	148 069,01	185 382,03	190 000,00
Fonds compensation SFT		9 518,00	8 964,00	4 510,00	8 274,00	1 944,00	8 996,00	9 000,00	
cotisation apprentissage		-	-	55,00	446,85	813,00	7,00	-	
total	1 367 857,59	1 468 009,70	1 498 367,60	1 490 008,76	1 526 336,29	1 589 351,30	1 654 000,00		
AUTRES CHARGES	Formation et frais de déplacement	22 381,19	23 864,21	23 797,53	15 445,24	21 699,80	13 670,46	26 000,00	
	indemnités au comptable et régisseurs	2 742,85	-	1 460,96	790,00	2 093,42	1 678,51	2 500,00	
	Cotisations CNFPT, CDG, FNAL, FIPFPP	63 429,73	68 662,67	76 623,23	76 933,32	76 368,29	79 415,01	83 000,00	
	médecine préventive + visite médicale d'embauche	-	3 318,40	-	-	4 655,12	4 254,00	5 000,00	
	titres restaurant	92 160,00	106 822,22	112 364,00	111 713,00	114 093,00	113 309,00	125 000,00	
	Allocations chômage	-	-	-	-	7 577,13	10 289,67	12 000,00	
	charges exceptionnelles	-	-	631,43	162,24	28,00	-	1 000,00	
	total	180 713,77	202 667,50	214 877,15	205 043,80	226 514,76	222 616,65	254 500,00	
TOTAL CHARGES	4 714 556,44	5 092 458,11	5 225 847,20	5 257 625,79	5 414 146,34	5 662 896,46	5 984 600,00		
R E C E T T E S	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION ET CHARGES	sur rémunération	190 536,05	167 765,02	155 527,46	135 015,18	144 188,31	229 203,50	200 000,00
		sur charges de sécurité sociale	1 223,56	917,33	-	998,46	1 194,18	-	1 000,00
		de la part salariale des titres restaurant	36 864,00	42 248,40	44 904,20	44 690,80	46 190,00	44 662,80	47 000,00
	TOTAL RECETTES	228 623,61	210 930,75	200 431,66	180 704,44	191 572,49	273 866,30	248 000,00	

Structure et effectifs



Un effectif global maîtrisé

- Une réorganisation des services nécessaire compte tenu de l'évolution démographique de la Commune. (Cependant, certains postes sont encore non pourvus faute de candidat)
- Fin des APE à la rentrée scolaire 2018 (-21 postes en CDD de catégorie A ou B)



Pyramide des âges :

75% de l'effectif des fonctionnaires a plus de 40 ans (52% pour les contractuels)

44% de l'effectif des fonctionnaires a plus de 50 ans (17% pour les contractuels)

Cette répartition des effectifs induit un effet GVT (glissement vieillesse technicité) positif estimé à 2.71% par an de la masse salariale. (Avancement indiciaire, mesures catégorielles statutaires....)

Temps de travail effectif

- Le décret 2001-623 du 12/07/2001 instaure un temps de travail effectif de 35h00 hebdomadaire, le décompte est annuel et la durée du travail ne peut excéder 1607h.
- La délibération du 22/01/2002 relative à la mise en place de l'ARTT dispose que les congés « d'ancienneté » resteront acquis (1 jour de congé par tranche de 5 ans d'ancienneté dans la fonction publique dans la limite de 5 jours). La délibération du 10/07/2018 abroge ce type de congés pour la catégorie A et le dispositif sera gelé à compter du 01/01/2019 pour les catégories B et C.
- Le temps de travail effectif moyen pour un agent à temps complet est de 1598 h00.

Coût de la masse salariale par habitant : 473€

1.1.1.3. CHAPITRE 65 – Autres charges de gestion courante :

		Chapitre	Proposé 2019	Voté 2018	% Variation
D	F	65	1 089 180,00	1 082 930,00	0,58

Ce chapitre reste stable. Pour mémoire ce chapitre concerne principalement les subventions versées aux associations.

1.1.1.4. CHAPITRE 66 – Frais financiers :

		Chapitre	Proposé 2019	Voté 2018	% Variation
D	F	66	240 000,00	226 781,00	5,83

Il convient d'intégrer au budget 2019 une hausse des intérêts des emprunts pour tenir compte de la mise en place de l'emprunt de 2 067 000 € prévu fin 2018 début 2019.

1.1.1.5. CHAPITRE 67 – Dépenses exceptionnelles :

		Chapitre	Proposé 2019	Voté 2018	% Variation
D	F	67	18 500,00	61 309,18	-69,83

La Commune reçoit peu de demandes pour des subventions exceptionnelles.

Ce chapitre concerne également les dépenses pour la prise en charge des frais d'obsèques des personnes dépourvues de ressources.

1.1.1.6. CHAPITRE 014 – Atténuation de charges :

		Chapitre	Proposé 2019	Voté 2018	% Variation
D	F	014	971 000,00	969 557,00	0,15

Les montants réalisés en 2018 dans le cadre des dispositifs de péréquation (FNGIR et FPIC) seront reportés tels quels, dans l'attente d'en savoir plus sur les évolutions décidées au plan national. Pour mémoire :

- Le FNGIR, reversement au fonds national de garantie des communes : la commune de Gex abonde ce fonds dans la mesure où la suppression de la taxe professionnelle en 2010 et son remplacement par un panier de ressources renouvelées a modifié la composition des recettes communales. Les communes ont bénéficié de la part départementale sur la taxe sur le foncier bâti et la taxe d'habitation et du transfert de ressources perçues par l'Etat. Pour garantir la stricte neutralité financière le fonds a été créé. Pour schématiser les communes qui voient leurs recettes augmentées du fait de la réforme, reversent au fonds le surplus par comparaison des ressources à bases constantes.

Le montant du versement par la commune de Gex se situe aux environs de 745 000 € depuis la mise en place de la réforme. Ce montant devrait rester stable en 2019.

- Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) a été mis en place en 2012. Il constitue le 1^{er} mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal. Il s'appuie sur la

notion d'ensemble intercommunal, composée d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI) et de ses communes membres..

Historique des montants FPIC prélevés au budget communal ces dernières années :

- Année 2013 : 38 731 €
- Année 2014 : 75 130 €
- Année 2015 : 109 837 €
- Année 2016 : 167 096 €
- Année 2017 : 197 208 €
- Année 2018 : 227 000 €

Pour rappel sont contributeurs au FPIC : les ensembles intercommunaux ou les communes isolées dont le potentiel financier agrégé par habitant est supérieur à 0,9 fois le potentiel financier agrégé par habitant moyen constaté au niveau national. Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

1.2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1.2.1 Évolution jusqu'en 2018:

Pour information l'évolution des recettes réelles de fonctionnement depuis 2011 est la suivante :

Année	RRF	% augmentation
2011	13 357 769,02	
2012	13 547 405,34	1,42%
2013	14 428 118,07	6,50%
2014	14 099 809,95	-2,28%
2015	14 657 617,36	3,96%
2016	15 305 984,66	4,42%
2017	15 448 163,56	0,93%
Prévision 2018	15 700 000,00	1,63%

1.2.2 Prévisions des recettes de fonctionnement 2019 :

A titre prospectif, les prévisions de recettes réelles se situeraient aux environs de 14 989 100.00 € en 2019.

chapitre	libellé	BP 2018	BP 2019
013	atténuation de charges	200 000.00	248 000.00
70	produits des services	1 026 000.00	1 115 000.00
73	impôts et taxes	8 092 000.00	7 980 000.00
74	dotations et participations	5 723 000.00	5 408 100.00
75	autres produit de gestion	167 000.00	213 000.00
77	produits exceptionnels	25 000.00	25 000.00
	TOTAL	15 233 000.00	14 989 100,00

1.2.3. Prévisions par chapitre :

1.2.3.1. CHAPITRE 013 - Atténuation de charges :

Remboursement de charges salariales par l'assureur statutaire Gras Savoye.

		Chapitre	Proposé 2019	Voté 2018	% Variation
R	F	013	248 000,00	250 000,00	-0,80

1.2.3.2. CHAPITRE 70 - Produits des services :

		Chapitre	Proposé 2019	Voté 2018	% Variation
R	F	70	1 115 000,00	1 041 615,00	7,05

Ce chapitre est en augmentation en raison de l'évolution des tarifs appliqués aux diverses prestations communales, et compte tenu des amplitudes d'ouverture de la garderie périscolaire et de l'accueil de loisirs (mercredi).

1.2.3.3. CHAPITRE 73 - Impôts et taxes :

		Chapitre	Proposé 2019	Voté 2018	% Variation
R	F	73	7 980 000,00	8 096 845,00	-1,44

		2018			2019		
	taux	<u>bases notifiées</u> (sans CET)	produit (sans CET)	augmentation produits par rapport à N-1 (sans CET)	<u>bases estimées</u> (sans CET)	produit (sans CET)	augmentation base par rapport à N-1 (sans CET)
taxe d'habitation	16,95%	23 764 000	4 027 998	-5%	23 887 573	4 048 943	0,52%
taxe foncier bâti	14,43%	15 647 000	2 257 863	2%	15 728 364	2 269 603	0,52%
taxe foncier non bâtie	94,29%	86 600	81 656	-19%	86 600	81 656	0%
contribution économique territoriale	20,08%	0	0	0%	0	0	0%
			6 367 517	-2,71%		6 400 202	0,51%

Le vote des taux ne pourra intervenir qu'au vu de la communication des bases estimées pour 2019 par la Direction générale des finances publiques. Aucune augmentation des taux d'imposition communaux n'est toutefois prévue en 2019.

Autres impositions :

- Compte tenu de la tendance dynamique des transactions immobilières il est proposé d'inscrire, en 2019, une somme de 650 000 € pour les droits de mutation (contre 600 000 € au BP 2018). A titre informatif, la ville avait déjà perçu près de 600 000 € de droits de mutation, fin septembre 2018, autrement dit aux ¾ de l'exercice. C'est pourquoi, lors de la DM du mois d'octobre dernier, il a été inscrit une augmentation de 120 000 € (soit 720 000 € voté pour cet article).
- La reconduction de l'attribution de compensation reversée par la Communauté de communes au titre de 2018 dans le cadre de la mise en place de la fiscalité professionnelle unique, pour un montant de 572 000€, compte tenu des transferts de charges dans le domaine du tourisme, de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et des zones d'activités économiques. En 2018, il a été voté la somme de 652 330 €. La CCPG a procédé à la contraction des dépenses et des recettes lors de l'attribution de compensation, soit un versement de 571 669 €. La pratique a été validée par le comptable public.

La suppression de la taxe d'habitation pour 80% des contribuables ne devrait pas impacter le produit fiscal communal.

1.2.3.4. CHAPITRE 74 - Dotations et participations :

		Chapitre	Proposé 2019	Voté 2018	% Variation
R	F	74	5 408 100,00	5 438 862,00	-0,57

Dans l'attente des notifications relatives aux dotations versées par l'Etat (DGF, DSR et DSU), il est proposé de reconduire, en 2019, les montants **notifiés** en 2018.

Selon le projet de loi de finances présenté le 24 septembre 2018 au Conseil des Ministres, les concours de l'Etat aux collectivités devraient rester stables par rapport à la loi de finances initiale pour 2018.

Dans l'attente de connaître le montant précis du 49^{ème} versement de la CFG, le montant perçu en 2018 sera repris à savoir 3 380 000 €.

Diminution de l'article 7478 générée par la fin des APE. Précédemment, la commune percevait une subvention de la CAF de l'ordre de 45 000 €.

1.2.3.5. CHAPITRE 75 - Autres produits de gestion :

		Chapitre	Proposé 2019	Voté 2018	% Variation
R	F	75	213 000,00	227 922,00	-6,55

Estimation prudente parce que les surfaces artisanales de l'Aiglette ne sont pas louées en totalité à l'heure actuelle.

1.3 **PROJECTION DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT :**

Au BP 2019, la commune n'envisage pas le recours à l'emprunt. Le recours à l'emprunt sera réexaminé courant 2019 à l'aune du montant d'excédent antérieur reporté, des recettes réelles notifiées pour 2019 et des opportunités d'acquisition foncière.

Les recettes propres à la section d'investissement sont estimées comme suit :

- Le FCTVA 2019, au vu des réalisations à mi-octobre, s'élève 700 000 €. Compte tenu des opérations d'équipements en cours et de l'exécution budgétaire prévisible jusqu'à la fin de l'année, son montant devrait s'approcher de 900 000€. Pour mémoire, la commune récupère la TVA sur les investissements réalisés sur l'exercice n-1. L'année suivant la dépense, un état des dépenses éligibles est ainsi établi : au vu du montant TTC la commune reçoit un versement du fonds correspondant à 16,404% de ce montant.
- La taxe d'aménagement (ancienne taxe locale d'équipement sur les autorisations d'urbanisme) pour laquelle nous n'avons toujours pas de simulation de la part des services fiscaux : estimation de 300 000 €.
- 583 650 € inscrit au BP 2019 dans le cadre du versement des premiers acomptes du PUP (Projet Urbain Partenarial) pour la prise en charge financière des équipements publics nécessités par l'opération d'aménagement au lieu-dit « Les Contamines ». Selon la convention signée avec la société SLC en juillet 2018, prise en compte de 100% de l'aménagement des antennes d'accès à la voirie nouvelle, à hauteur de 480 000 € au 28 février 2019 et 100% de l'extension du réseau électrique, pour 103 650 € au 31 mars 2019. Le solde du versement de ce PUP (environ 1 186 000€), prévu au second semestre 2019, fera l'objet d'une nouvelle inscription budgétaire soit au budget supplémentaire 2019, soit en décision modificative, en fonction de l'état d'avancement du projet immobilier.

Les projets d'investissements mentionnés dans le PPIF (programme pluriannuel d'investissement et de fonctionnement – point 4 du présent document) feront l'objet d'une inscription budgétaire, soit au budget primitif 2019, soit au budget supplémentaire 2019, en fonction de la nécessité ou pas de mobiliser tous les crédits correspondants au cours du premier trimestre 2019. Les arbitrages interviendront à l'occasion des commissions Travaux et Finances de novembre.

Partie 2

BUDGET FORÊT 2019

La réunion pour la présentation des travaux aura lieu le 13 novembre 2018, en présence des employés de l'ONF.

En principe le budget forêt devrait, comme lors de chaque budget primitif, nécessiter une participation de la Commune pour le financement des travaux, cette participation étant maintenue jusqu'au vote du budget supplémentaire lors de la reprise des résultats de l'année écoulée.

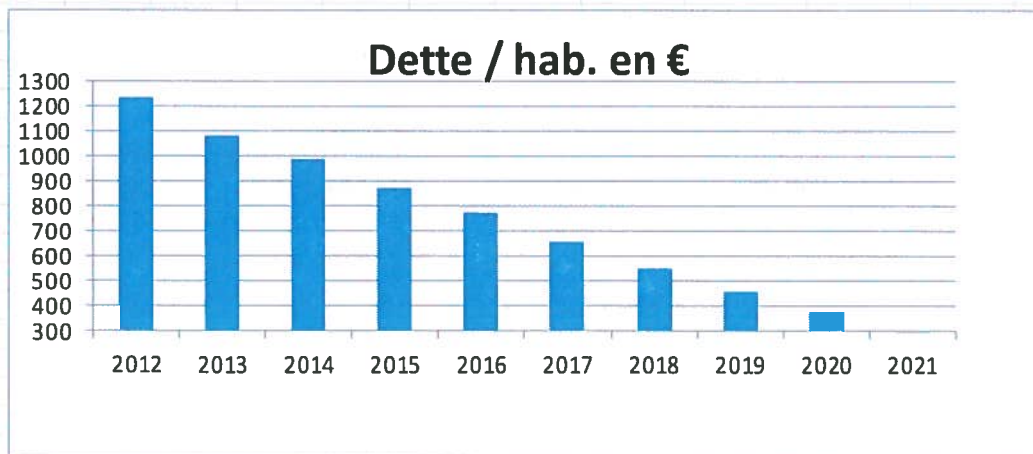
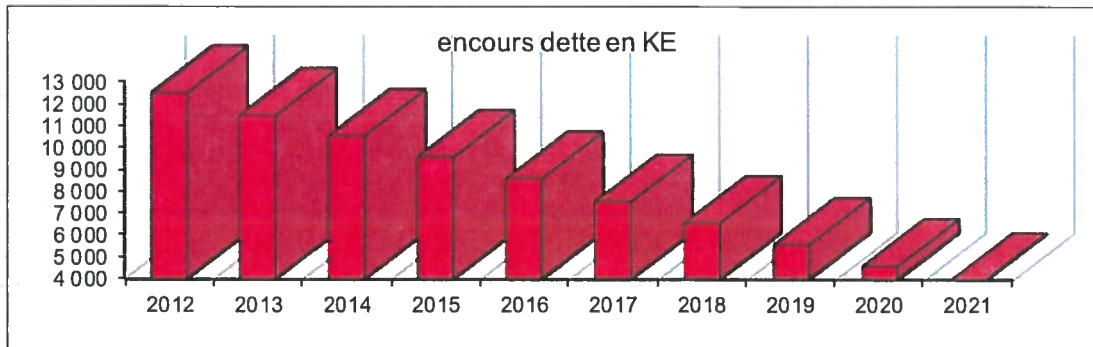
Partie 3

SITUATION ACTUELLE DE LA DETTE

3.1 DETTE ACTUELLE :

ENCOURS DETTE 31/12 EN K€

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Encours dette	12 513	11 487	10 550	9 587	8 609	7 567	6 594	5 604	4 633	3 640
Nombre habitants	10 137	10 632	10 711	10 979	11 200	11 453	11 949	12 188	12 432	12 680
Dette / hab. en €	1234	1080	985	873	769	661	552	460	373	287



3.2 TABLEAU PREVISIONNEL AMORTISSEMENT :

ANNEE	AMORTISSEMENT	INTERET	ANNUITE	ENCOURS AU 31/12
2018	973 166,85	156 478,31	1 129 645,16	6 594 237,55
2019	989 517,53	172 720,38	1 162 237,91	5 604 720,02
2020	971 599,89	145 681,99	1 117 281,88	4 633 120,13
2021	992 644,07	117 385,68	1 110 029,75	3 640 476,06
2022	959 465,55	88 965,72	1 048 431,27	2 681 010,51
2023	920 395,74	59 698,10	980 093,84	1 760 614,77
2024	495 081,12	39 385,38	534 466,50	1 265 533,65
2025	502 107,69	27 842,99	529 950,68	763 425,96
2026	345 987,56	18 171,92	364 159,48	417 438,40
2027	163 382,37	13 625,68	177 008,05	254 056,03
2028	80 935,72	10 058,08	90 993,80	173 120,31
2029	84 627,69	6 366,11	90 993,80	88 492,62
2030	88 492,62	2 500,81	90 993,43	-
TOTAL	7 567 404,40	858 881,15	8 426 285,55	27 876 246,01

3.3 TAUX MOYEN PAR AN DEPUIS 2009 :

ANNEE	ENCOURS AU 1ER JANVIER	REVOLVING	FRAIS FINANCIERS	TAUX MOYEN EN %
2009	9 559 065,81		320 736,00	3,36
2010	8 600 887,56		229 259,10	2,67
2011	10 415 765,14		345 414,86	3,32
2012	10 857 118,39		317 719,57	2,93
2013	12 513 030,29	2 474 250,00	247 451,05	2,47
2014	11 487 014,38	2 297 500,00	231 627,68	2,52
2015	10 563 280,09	2 120 750,00	205 707,08	2,44
2016	9 597 310,45	1 944 000,00	188 443,98	2,41
2017	8 611 847,29	1 767 250,00	168 274,65	2,46
2018	7 567 404,17	1 590 500,00	156 478,31	2,46

Pour le calcul du taux moyen de 2013 à 2018, a été retiré l'encours de l'emprunt revolving car cet emprunt ne faisait pas courir d'intérêt jusqu'à sa consolidation réalisée en 2018.

Pour révisable : en 2018 ce sont des prévisions, l'ensemble des échéances de l'année n'ayant pas toutes été communiquées lors de l'établissement de ce tableau.

3.4 REPARTITION PAR PRETEUR :

Répartition par prêteur en 2018	
Organisme	part en %
Caisse d'épargne	64,46
Crédit agricole	3,02
Crédit local de France	32,52
CAF	-

3.5 REPARTITION DE L'ENCOURS (FIXE – REVISABLE° :

Année	Taux fixe en % de l'encours	Taux révisable en % de l'encours
2009	50,49	49,51
2010	51,33	48,67
2011	64,27	35,73
2012	57,43	42,57
2013	40,51	59,49
2014	41,07	58,93
2015	42,45	57,55
2016	41,81	58,19
2017	42,45	57,55
2018	43,84	56,16

Partie 4

PROGRAMME PLURIANNUEL
D'INVESTISSEMENT
ET DE FONCTIONNEMENT

4.1 PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT
(PIF)

Voir document joint mis à jour le 18 octobre 2018.

Quel autofinancement pour la période 2016 - 2021 ?

Hypothèses de travail, scénarii retenus et précisions

seules les opérations réelles sont prises en compte (amortissements non incorporés).

dépenses: scénario d'augmentation des charges de fonctionnement limitée à 2% / an et charges de personnel à 3% / an en moyenne, dès 2020.

dépenses: scénario d'augmentation des autres chapitres de dépenses de 2% / an, sauf charges financières (+10% / an) et charges exceptionnelles (stabilité), dès 2020.

recettes: scénario stabilité DGF, augmentation de 1% de la CFG, droits de mutation à 700 000€, produit fiscal en hausse de 2% / an.

recettes: scénario de ventes de produits + 3%/an, autres produits de gestion courante + 3% / an, dès 2020.

recettes: + 1% sur atténuations de charges, dès 2020.

RECAPITULATIF DES DEPENSES REELLES

	2016	2017	BS DM 2018	BP BS 2019	BP 2020	BP 2021
011 Charges à caractère général	2 807 000	3 134 127	3 465 145	3 546 000	3 616 920	3 689 258
012 Charges de personnel	5 232 000	5 381 705	5 831 591	5 945 000	6 123 350	6 307 051
014 Atténuations de produits	921 000	947 368	969 557	971 000	990 420	1 010 228
65 Autres charges gestion courante	1 094 000	1 043 785	1 082 930	1 089 000	1 110 780	1 132 996
66 Charges financières	184 000	144 932	226 781	240 000	264 000	290 400
67 Charges exceptionnelles	42 000	12 226	61 309	18 500	18 500	18 500
Total des dépenses réelles	10 280 000	10 664 143	11 637 313	11 809 500	12 123 970	12 448 433

RECAPITULATIF DES RECETTES REELLES

	2016	2017	BS DM 2018	BP BS 2019	BP 2020	BP 2021
002 Excédent	0	0	1 317 148	0	0	0
013 Atténuations de charges	181 000	214 609	250 000	248 000	250 480	252 985
70 Vente de produits	1 111 000	1 206 447	1 041 615	1 115 000	1 148 450	1 182 904
73 Impôts et taxes	7 823 000	8 073 612	8 096 845	8 000 000	8 160 000	8 323 200
74 Dotations - subventions	5 985 000	5 767 661	5 438 862	5 400 000	5 454 000	5 508 540
75 Autres produits de gestion courante	146 000	173 665	227 922	213 000	219 390	225 972
76 Produits financiers	0	356	0	0	0	0
77 Produits except.	60 000	42 444	25 000	25 000	25 000	25 000
Total des recettes réelles (hors excédent)	15 306 000	15 478 794	15 080 244	15 001 000	15 257 320	15 518 600
Epargne brute	5 026 000	4 814 651	3 442 931	3 191 500	3 133 350	3 070 167

Ville de Gex

Programme pluriannuel d'investissement et de fonctionnement
(à la date du 18 octobre 2018)

Quels emprunts sur la période 2014-2021 ?

	01/01/2014	01/01/2015	01/01/2016	01/01/2017	01/01/2018	01/01/2019	01/01/2020	01/01/2021
Encours - dette actuelle	11 487 014	10 563 324	9 597 296	8 611 847	7 567 404	6 601 088	5 613 358	4 643 610
Population (scenario +2%/an)	10 711	10 979	11 200	11 453	11 949	12 188	12 432	12 680
encours actuel / habitant	1 072	962	857	752	633	542	452	366
Recettes réelles fonctionnement	14 100 000	14 661 000	15 306 000	15 478 794	15 080 244	15 001 000	15 257 320	15 518 600
Ratio encours actuel / recettes réelles fonct.	0,81	0,72	0,63	0,56	0,50	0,44	0,37	0,30
Capacité de désendettement (encours / épargne brute)	2,74	2,35	1,91	1,79	2,20	2,07	1,79	1,51
Encours scenario dette future de +6M	11 487 014	10 563 324	9 597 296	8 611 847	7 567 404	6 601 088	5 613 358	4 643 610
Population (scenario +2%/an)	10 711	10 979	11 200	11 453	11 949	12 188	12 432	12 680
encours / habitant	1 072	962	857	752	633	542	452	366
Recettes réelles fonctionnement	14 100 000	14 661 000	15 306 000	15 478 794	15 080 244	15 001 000	15 257 320	15 518 600
Ratio encours actuel / recettes réelles fonct.	0,81	0,72	0,63	0,56	0,50	0,57	0,62	0,57
Capacité de désendettement (encours / épargne brute)	2,74	2,35	1,91	1,79	2,20	2,69	3,04	3,38
Encours scenario dette future de +6M et +3M dès 2019	11 487 014	10 563 324	9 597 296	8 611 847	7 567 404	11 601 088	12 393 358	13 113 610
Population (scenario +2%/an)	10 711	10 979	11 200	11 453	11 949	12 188	12 432	12 680
encours / habitant	1 072	962	857	752	633	952	997	1 034
Recettes réelles fonctionnement	14 100 000	14 661 000	15 306 000	15 478 794	15 080 244	15 001 000	15 257 320	15 518 600
ratio encours / recettes réelles fonct.	0,81	0,72	0,63	0,56	0,50	0,77	0,81	0,85
Capacité de désendettement (encours / épargne brute)	2,74	2,35	1,91	1,79	2,20	3,63	3,95	4,27

Conclusion: pour maintenir un endettement à peu près constant en 2020/2021 par rapport à 2014, la capacité d'emprunts nouveaux serait de 9 M d'euros sur la totalité de la mandature.

Quelles recettes exceptionnelles sur la période 2018 - 2021 ?

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
DYNACITE participation Hôtel Bellevue						435 000			435 000
LA POSTE Terrain Algiette						230 000			230 000
Vente terrain Cœur de Ville							5 500 000		5 500 000
Revente P-R à CCPG (scenario médian en l'absence de position arrêtée)							1 000 000	1 500 000	2 500 000
TOTAL recettes exceptionnelles	0	0	0	0	0	665 000	6 500 000	1 500 000	8 665 000
<u>Quelles autres recettes d'investissement sur la période 2018 - 2021 ?</u>									
FCTVA					850 000				
PUP Contamines						900 000			
Taxe d'aménagement et autres PUP						1 770 000			
Subventions d'équipements					450 000	300 000	300 000	300 000	1 770 000
TOTAL	0	0	0	0	2 370 000	500 000	400 000	400 000	3 570 000
						3 470 000	1 700 000	1 700 000	9 240 000

Ville de Gex

Programme pluriannuel d'investissement et de fonctionnement
(à la date du 18 octobre 2018)

Récapitulatif de la capacité d'investissement de la ville période 2018-2024

	2018	2019 BP + BS	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
Epargne brute	3 442 931	3 191 500	3 133 350	3 070 167	3 500 000	3 500 000	3 500 000	23 337 948
Recettes d'investissement courantes	2 370 000	3 470 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	14 340 000
Recettes exceptionnelles	0	665 000	6 500 000	1 500 000				8 665 000
Emprunt / variable d'ajustement	3 638 069	1 958 500	1 936 650	1 999 833	-2 585 000	-2 245 000	-2 885 000	1 818 052
Excédent antérieur	1 317 000	1 000 000	0	0				2 317 000
Restes à réaliser N-1	3 732 000							3 732 000
TOTAL sans emprunt	10 861 931	8 326 500	11 333 350	6 270 167	5 200 000	5 200 000	5 200 000	52 391 948

Quels projets financer sur la période 2018-2024 ?

	2018	2019 BP+BS	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
Barreau routier avenue de la Poste	1 200 000	240 000						1 440 000
Acquisition Bellevue	990 000							990 000
Etudes et travaux Bellevue	20 000	50 000	300 000					370 000
Cœur de ville AMO et divers	370 000	100 000						470 000
Cœur de ville dépenses concession d'amén	0	400 000	7 500 000	4 300 000	700 000	540 000	200 000	13 640 000
Cœur de ville dépenses hors concession					300 000	300 000		600 000
BHNS	50 000	40 000						90 000
Route de Pitegny et portion de trottoir	320 000	75 000						395 000
Pôle de loisirs Poudrière	260 000	300 000						560 000
Pistes cyclables	480 000	35 000						515 000
Carrefour à feux RD 984C	250 000	60 000						310 000
Travaux abords centre de secours	100 000							100 000
Groupe scolaire Parozet: extension, abords	3 570 000	600 000	250 000					4 420 000
Eaux pluviales Parozet	40 000							40 000
Travaux maître accessibilité	140 000							140 000
Eglise	95 000							95 000
Cimetière	355 000	40 000						395 000
Piscine sécurisation, accessibilité et installa	35 000	80 000						115 000
Bâtiment-relais	360 000	20 000						380 000
Bâtiment rue Zégut	550 000							550 000
Complexe sportif du Turet	30 000	50 000						80 000
Maison Médicale études et travaux	65 000	880 000	900 000					1 845 000
Vidéoprotection	120 000	190 000	190 000					500 000
Accueil de jour	200 000							200 000
Mise en accessibilité PMR	450 000							450 000
Acquisition Terrain Hôpital	730 000							730 000
Acquisition Terrains Mouillet		2 200 000						2 200 000
Acquisition Terrain 6500m2 rue Oudar		665 000						665 000
Acquisition Terrains 4800m2 rue Oudar		530 000						530 000
Acquisition Terrain Coral (poulailler)		170 000						170 000

Ville de Gex

Programme pluriannuel d'investissement et de fonctionnement
(à la date du 18 octobre 2018)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Acquisition Cadoux	180 000						180 000
Acquisition Benoit Lison	255 000						255 000
Acquisition Emery partie bois				120 000			120 000
Etudes et travaux Benoit lison scierie	40 000						40 000
Etudes et travaux Benoit lison logement	20 000	150 000					170 000
Eclairage Vertes Campagnes	55 000						55 000
Déplacement chalet de l'OT	85 000	50 000					135 000
Ancienne caserne pompier		15 000					15 000
Alpages Vieille-Maison		60 000					60 000
Mise en souterrain Perdtemps/Rogeland	130 000	20 000					150 000
Enfouissement Tougin et voirie	20 000	250 000	250 000				520 000
Informatique	175 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	475 000
Autres matériels et mobiliers divers	140 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	1 040 000
Véhicules	20 000	87 000	50 000	50 000	50 000	50 000	357 000
Mobilier urbain	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000	245 000
Extérieurs MJC	310 000						310 000
Travaux MJC accessibilité		50 000	300 000				350 000
Ecole de musique	120 000						120 000
Parking des Cédres + électricité	75 000	70 000					145 000
Local Duveillard OTI	40 000						40 000
Halle Perdtemps	15 000	60 000					75 000
Divers travaux école Perdtemps	110 000	10 000					120 000
Rues de Bonarche-Charpak - voirie lourde			500 000				500 000
Mur des Terreaux		30 000					30 000
Mur vers église		20 000					20 000
Trottoir Gex la Ville	30 000						30 000
Enrobés secteur Contamines	30 000						30 000
Enrobés Place Perdtemps	20 000						20 000
Rue de l'Oudar	20 000						20 000
Rue de Bonarche	20 000						20 000
Camping éclairage public et mises aux norm	50 000						50 000
Participation Tétrás - Patio		40 000					40 000
Voie Jeanne d'Arc voie de bus			65 000				65 000
Bornes véhicules électriques		30 000					30 000
Fontaine Gex-la-Ville		30 000	80 000				110 000
Rénovation parcours historique	35 000						35 000
Ferme Crochat réhabilitation habitation	25 000						25 000
Logement 2 rue des Usiniers	40 000	420 000					445 000
Plantations 2017 et 2018	70 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	40 000
Passerelle Oudar Alpes		40 000					40 000
Etude Chauvilly et programme de travaux	25 000	50 000	600 000	500 000	500 000		1 675 000
Tennis Turet		100 000					100 000

Ville de Gex

Programme pluriannuel d'investissement et de fonctionnement
(à la date du 18 octobre 2018)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Lycée aménagements divers	230 000	200 000	300 000	300 000	300 000	1 000 000	1 000 000
Voie 2017 et années suivantes							300 000
Travaux divers et études	230 000	200 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
PUP Contamines accès nord et sud		100 000		475 000			575 000
PUP Contamines aménagements espaces p				500 000			500 000
PUP Contamines alimentation électrique		70 000	70 000				140 000
Acquisition terrain des Douanes							0
Acquisitions foncières diverses	10 000	65 000					75 000
Remboursement capital des emprunts	1 060 000	1 078 000	1 150 000	1 260 000			4 548 000
TOTAL (hors opération d'ordre)	14 500 000	10 285 000	13 270 000	8 270 000	2 615 000	2 955 000	2 315 000

Ville de Gex

Programme pluriannuel d'investissement et de fonctionnement
(à la date du 18 octobre 2018)

Tableau dette

Emprunts actuels au 01/01/2018 (inclus 1,6 M revolving dans K restant dû et échéances post 2019)

	01/01/2014	01/01/2015	01/01/2016	01/01/2017	01/01/2018	01/01/2019	01/01/2020	01/01/2021
Encours	11 487 014	10 563 324	9 597 296	8 611 847	7 567 404	6 601 088	5 613 358	4 643 610
Capital				884 000	988 000	970 000		990 000
Intérêts				188 000	180 000	150 000		122 000

Emprunts + 2M en 2018 et hypothèses post 2018: 2M en 2019 et 2M en 2020 (taux 2 % sur 15/20 ans)

	01/01/2014	01/01/2015	01/01/2016	01/01/2017	01/01/2018	01/01/2019	01/01/2020	01/01/2021
Encours	11 487 014	10 563 324	9 597 296	8 611 847	7 567 404	8 601 088	9 523 358	10 373 610
Capital				884 000	1 078 000	1 150 000		1 260 000
Intérêts				220 000	230 000			242 000

Hypothèse emprunts mandature 2014-2020 (avant arbitrages 2019 et 2020)

Emprunt 2018	2 000 000
Emprunt 2019	2 000 000
Emprunt 2020	2 000 000
TOTAL	6 000 000

Pour un emprunt de 2M, scénario d'amortissement de 90000€ par an et 40000€ d'intérêts par an.